

MODALITES pour une **Ré-INSCRIPTION** **SAISON 2025 – 2026**

Tarifs applicables pour la saison 2025-2026 pour une ré-inscription:

SECTEUR GFL : PETITE ENFANCE & ECOLE DE SPORT		
Baby 1-2	Baby 3-4 et 5	Ecole de Sport GAF & GAM : AccessGym 1, 2 et 3
215 €	220 €	250 €

SECTEUR LOISIR : NON COMPETITIF (Gym Adulte + GAF Loisir)	
Gymnastique d'entretien Adulte	Gymnastique Agrès Adulte
85 €	155 €

SECTEUR COMPETITIF : GROUPE PROXIMITE
GAF & GAM avec une compétition à finalité départementale
250 €

SECTEUR COMPETITIF : GAM & GAF COMPETITION + PERFORMANCE
Au prorata du nombre d'entraînements et du niveau (cf tableau descriptif des tarifs secteur compétitif)

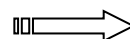
Remboursements applicables ⁽¹⁾: - **10 €** pour 2 cotisations ; - **20 €** à partir de 3 cotisations

- Mode de règlement : CB, espèces et chèques bancaires (payable jusqu'en 5 chèques). Les chèques sport sont également acceptés.
- PASS SPORT : Soit déduction applicable sur la cotisation contre présentation de l'attestation justifiant les droits au Pass Sport 2025 (si déjà reçue), soit remboursement ultérieur (si l'attestation est reçue après l'inscription)
- **Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cas de cessation d'activité en cours de saison.** ⁽²⁾
- **Sont inclus dans ce tarif** : La licence Fédération Française de Gymnastique, la cotisation club et les frais d'engagement en compétition.
- **Ne sont pas inclus dans ce tarif** : La tenue de compétition pour l'école de sport (groupes AccessGym) et Proximité, et la tenue de compétition + la veste du club obligatoire, pour les groupes compétitifs.
- Nous comptons sur l'implication des parents lors des déplacements des gymnastes en compétitions et en stages. Lorsque le déplacement implique des frais importants (location de minibus, hôtel, restauration, etc.): une participation sera demandée.

(1) L'intégralité de la cotisation est due au moment de l'inscription. Le remboursement pour plusieurs enfants inscrits sera transmis ultérieurement par chèque.

(2) Nous vous invitons à lire et à respecter le Règlement Intérieur du club. Il est à disposition sur simple demande ou sur le site

Bonne saison gymnique à tous !





Avenir Montalbanais Gymnastique

2 Rue du Général d'Amade
Palais des Sports J. Chirac • 82000 MONTAUBAN
Courriel: avenir.montalbanais@aol.fr
 www.avenirmontalbanais.fr



Procédure :

Nous privilégions les inscriptions dématérialisées.

A compter du **28 Juillet** vous recevrez par mail **un lien** vous permettant de retrouver toutes les informations utiles et le formulaire pour la réinscription.

Vous avez jusqu'au 27 Août dernier délai pour nous déposer le dossier : c'est à dire dépôt du dossier complet, sous enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres du club (accès par Rue du Général Amade).

Après cette date, votre enfant ne sera plus prioritaire. Nous vous remercions de prendre bien soin de suivre les consignes, afin que la gestion administrative en soit simplifiée.

Aucune place ne sera attribuée et garantie tant que le dossier complet (formulaire, certificat médical le cas échéant et règlement intégral de la cotisation) ne nous est pas remis. Des permanences secrétariat seront assurées au palais des sports les mercredis et samedis à compter du 10 septembre de 13h30 à 17h00.

Reprise des cours : à compter du lundi 8 septembre 2025 pour les sections Petite Enfance, Ecole de Sport et suivant planning de l'entraîneur pour les groupes compétitifs.

Pièces du dossier Obligatoires ⁽¹⁾

- ☐ Le FORMULAIRE de réinscription disponible en ligne et à renseigner intégralement ⁽¹⁾

Certificat Médical : La règle varie suivant l'âge ou le groupe ⁽²⁾

- ☐ Pour tous les majeurs : Un certificat médical obligatoire de NON CONTRE-INDICATION à la Pratique de la gymnastique en compétition ⁽²⁾
- ☐ Pour les mineurs : **SUIVRE LA CONSIGNE INDIQUEE DANS VOTRE DOSSIER PERSONNEL SUR LA PLATEFORME DE RE-INSCRIPTION : suivant le groupe** 1/ *soit* : Renseigner obligatoirement le questionnaire santé qui sera en ligne. Si TOUTES les réponses sont NON, alors aucun certificat médical n'est nécessaire, et juste l'attestation sera donnée par le logiciel d'inscription. Dans le cas où une seule des réponses est OUI, alors il faudra fournir un certificat médical de NON CONTRE-INDICATION à la Pratique de la gymnastique en compétition ⁽²⁾ – 2/ *Soit* : Fournir un certificat médical obligatoire de NON CONTRE-INDICATION à la Pratique de la gymnastique en compétition ⁽²⁾
- ☐ La COTISATION ANNUELLE (à verser en totalité lors de l'inscription (payable jusqu'en 5 fois – encaissement à compter de mi-septembre))

(1) Tous les documents sont en ligne sur la plateforme de réinscription – en cas de besoins contacter le club par mail sur avenir.montalbanais@aol.fr

(2) Pour les groupes loisirs, la mention «en compétition» n'est pas obligatoire – par contre pour tous les groupes compétitifs ou pré-compétitif la mention « en compétition » est strictement obligatoire

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE !

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SE RENDRE A L'ENTRAINEMENT SI LE DOSSIER COMPLET N'A PAS ETE ENREGISTRE

AU PREALABLE

Nous attirons aussi votre attention sur le respect du règlement intérieur et des bonnes pratiques au sein du club. Il est consultable [ici](#). Une adhésion au sein de l'avenir Montalbanais engage une acceptation sans réserve de tous les adhérents au règlement intérieur

